

Ceci est une communication commerciale.
Veuillez consulter le prospectus /document d'information du fonds et le DICI/DIC (selon ce qui est applicable)
avant de prendre une décision de placement finale.

Asset Management
octobre 2022

Ce produit ne peut être distribué que en ou depuis la Suisse aux investisseurs qualifiés, comme cela est défini par la loi fédérale sur les placements collectifs des capitaux (LPCC) en accord avec la loi fédérale sur les services financiers (LSFin)

CSIF (Lux) Equity Emerging Markets ESG Blue DB CHF



Information sur le fonds

Actions

3'104'332'052 Total des actifs nets du fonds en USD		
TNA classe de parts, CHF 1'494'679'991	NAV classe de parts, CHF 870.65	Frais courants ¹ 0.13%
Rendement (net) MTD -2.53% Indice -2.55%	Rendement (net) QTD -2.53% Indice -2.55%	Rendement (net) YTD -26.84% Indice -26.72%

Fiche du fonds

Gestionnaire d'investissements	Credit Suisse Asset Management (Schweiz) AG, Index Solutions Team
Date de lancement	26.05.2017
Date de lancement de la part	09.10.2017
Catégorie de parts	DB
Devise au lancement	CHF
Traitement des revenus	Accumuler
Domicile du fonds	Luxembourg
Indice de référence	MSCI EM ESG Leaders (NR) in CHF

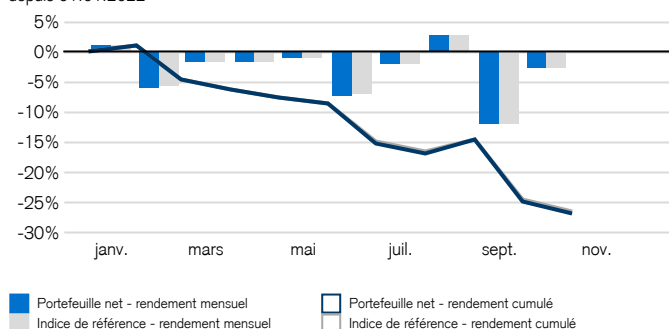
Politique d'investissement

Le fonds est géré selon une méthode indicielle et se caractérise par une large diversification, une faible erreur de suivi et de faibles coûts de gestion. L'objectif de placement est de reproduire au mieux l'indice de référence et de minimiser les écarts de performance par rapport au benchmark. Le MSCI Emerging Markets ESG Leaders Index est un indice par capitalisation qui propose une exposition à des sociétés affichant de bonnes performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par rapport à leurs pairs. Il est représentatif des valeurs de grandes et moyennes capitalisations des marchés émergents mondiaux.

La performance passée ne prédit pas les résultats futurs. Ni la performance simulée ni la performance historique ne sont un indicateur fiable de résultats actuels ou futurs.

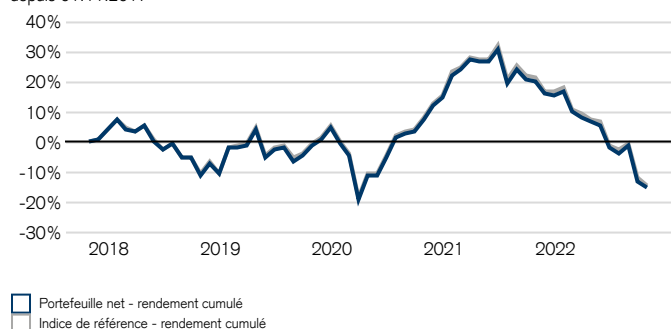
Aperçu de la performance - mensuelle et cumulée

depuis 01.01.2022



Aperçu de la performance - cumulée

depuis 01.11.2017



Aperçu de la performance - mensuelle et YTD

depuis 01.01.2022, en %

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	YTD
Portefeuille net	1.12	-5.84	-1.58	-1.58	-1.07	-7.17	-1.86	2.54	-11.94	-2.53			-26.84
Indice de référence	1.06	-5.82	-1.52	-1.58	-1.07	-7.03	-1.86	2.54	-11.93	-2.55			-26.72
Relatif net	0.06	-0.02	-0.05	0.00	0.00	-0.14	0.00	0.00	-0.01	0.02			-0.13

¹ Si la devise d'un produit financier et/ou ses coûts sont différents de votre devise de référence, son rendement et ses coûts peuvent augmenter ou décroître en fonction de la fluctuation des devises.

Aperçu de la performance

depuis 01.11.2017, en %

	Rendements glissants			Rendements annualisés		
	1 mois	3 mois	1 an	3 années	5 années	ITD
Portefeuille net	-2.53	-11.99	-29.73	-4.97	-3.32	-3.32
Indice de référence	-2.55	-11.99	-29.59	-4.87	-3.09	-3.09
Relatif net	0.02	0.00	-0.14	-0.09	-0.23	-0.23

Aperçu de la performance

depuis 01.11.2017, en %

	Risque annualisé, en %			
	1 an	3 années	5 années	ITD
Portefeuille net	13.62	17.96	16.50	16.50
Indice de référence	13.55	17.94	16.51	16.51
Relatif net	0.16	0.16	0.18	0.18

Aperçu de la performance - annuelle

depuis 01.11.2017, en %

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	ITD
Portefeuille net	4.02	-14.23	17.30	9.45	0.79	-26.84	-15.55
Indice de référence	4.17	-14.00	17.64	9.62	0.95	-26.72	-14.54
Relatif net	-0.15	-0.23	-0.34	-0.17	-0.16	-0.13	-1.01

Répartition des actifs par devises

en % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
HKD	22.42	22.41	
TWD	19.09	19.09	
INR	16.24	16.07	
KRW	7.30	7.29	
ZAR	6.12	6.12	
Autres	28.82	29.02	

Répartition des actifs par pays MSCI

en % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
Chine	25.43	25.41	
Taiwan	19.09	19.09	
Inde	16.04	16.06	
Corée (Sud), République de	7.29	7.29	
Afrique du Sud	6.12	6.12	
Autres	26.04	26.02	

Répartition des actifs par secteur GICS

en % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
Financiers	23.80	23.79	
Technologie de l'information	18.36	18.35	
Communications	12.27	12.26	
Biens de consom- mation cycliques	11.56	11.56	
Matériaux	8.03	8.02	
Biens de consom- mation non cycliques	6.36	6.35	
Industriel	5.90	5.89	
Energie	5.65	5.67	
Soins de santé	3.92	3.91	
Autres	4.15	4.20	

Répartition des actifs par Capitalisation boursière

en % de l'exposition économique totale

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
<5B	0.38	0.38	
5B-10B	0.23	0.23	
10B-20B	2.99	2.98	
20B-30B	2.12	2.10	
30B-50B	4.58	4.60	
50B-100B	6.58	6.57	
>100B	83.12	83.09	
Autres	-0.01	0.04	

Risques potentiels

Le profil de risque et de rendement ne reflète pas les risques auxquels le fonds pourrait être exposé à l'avenir en cas de développements sans rapport avec ce que le fonds a pu connaître dans un passé récent. Cela comprend notamment les risques suivants, rares mais susceptibles d'avoir un impact important.

- Risque de liquidité: les actifs ne peuvent pas nécessairement être vendus à un coût limité dans un laps de temps suffisamment court. Les investissements du Fonds peuvent présenter une liquidité limitée. Le Fonds s'efforcera d'atténuer ce risque au moyen de différentes mesures.
- Risque opérationnel: des processus inadéquats, des erreurs techniques et des événements catastrophiques peuvent être à l'origine de pertes.
- Risques politiques et juridiques: les placements sont exposés aux changements de normes et de lois du pays où ils sont effectués. Cela comprend les restrictions sur la convertibilité des monnaies, le prélèvement d'impôts et la réalisation de contrôles sur les transactions, les limites des droits de propriété, ainsi que d'autres risques juridiques. Les placements sur des marchés financiers moins développés peuvent exposer le fonds à un risque opérationnel, juridique et politique plus important.
- Risques en matière de durabilité: Les risques en matière de durabilité sont des conditions ou des événements environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui peuvent avoir un impact négatif important sur le rendement, compte tenu du secteur, de la branche et de l'exposition de la société.

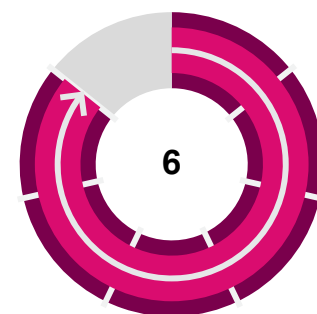
Les objectifs de placement, les risques, les frais et dépenses du produit, ainsi que des informations plus exhaustives sur celui-ci, sont fournis dans le prospectus (ou dans le document de l'offre), qui doit être lu avec attention avant tout investissement.

La documentation de placement complète présentant toutes les informations sur les risques peut être obtenue gratuitement auprès d'un représentant de Credit Suisse ou, si disponible, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch).

L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et ne concerne pas l'acquisition d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

Profil de risque²

Indicateur SRRI



² Le profil risque/rendement du fonds montre les variations de valeur qu'un investissement dans ce fonds auraient subies au cours des cinq dernières années, au moyen d'une simulation des données de la performance dans le cas d'une absence d'historique. L'évaluation des risques du fonds peut être amenée à changer à l'avenir. Veuillez noter que des bénéfices plus élevés impliquent aussi généralement des pertes plus élevées. Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas que le fonds soit sans risque.

10 plus larges émetteurs

en % de l'exposition économique totale

Nom de l'émetteur	Pondération
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	10.38
TENCENT HOLDINGS LTD	5.70
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	4.14
RELIANCE INDUSTRIES LTD	3.27
MEITUAN	2.44
INFOSYS LTD	2.18
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE CORPORATION LTD	1.79
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP	1.78
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	1.23
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	1.09

Chiffres clés des risques

	Portefeuille	Indice de référence
Nombre de titres	477	466

Identifiants clés

Nom de l'instrument	CSIF (Lux) Equity Emerging Markets ESG Blue DB CHF
ISIN	LU1587908150
No de valeur	36256137
Code Bloomberg	CSMSDBC LX
Indice de référence	MSCI EM ESG Leaders (NR) in CHF
Indice de référence code Bloomberg	NF703304
Indice de référence pour les répartitions d'actifs ESG	MSCI EM (NR)
Autres classes de part	LU2049551828, LU1587908150, LU2300204265, LU2152320003, LU1587908820, LU2064529196, LU1587907855, LU1599186456, LU1599189559, LU1587908077, LU2064528974, LU1587907772, LU1587917813, LU2060607277, LU1587918209

Aperçu des risques - ex post

	3 années Portefeuille	5 années Portefeuille
Bêta	1.00	1.00

Données clés

Direction du fonds	Credit Suisse Fund Management S.A.
OPCVM	Oui
SFDR Classification	L 'article 8
Fin d'exercice	31. décembre
Prêt de valeurs mobilières	Non
Préavis de souscription	journalier
Délai de souscription	T + 3
Préavis pour le rachat	journalier
Période de décompte de remboursement	T + 3
Frais de souscription (entièrement en faveur du fond)	0.16%
Ecart de rachat (reste dans la fortune de placement)	0.42%
Heure limite de réception	15:00 CET

Approche ESG

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) (au sens de l'article 8 du Règlement UE 2019/2088). Il met en œuvre la politique d'investissement durable de CSAM (www.credit-suisse.com/esg) y compris les exclusions basées sur les normes, les valeurs et la conduite des affaires en reproduisant un indice de référence ESG pour atteindre les caractéristiques ESG souhaitées. Pour en savoir plus sur les critères d'investissement ESG et sur les aspects du fonds en matière de développement durable, veuillez consulter les documents juridiques et réglementaires du fonds (tels que, p. ex., le prospectus) et vous rendre sur le site credit-suisse.com/esg. Parallèlement aux aspects relatifs au développement durable, la décision d'investir dans le fonds devrait prendre en considération tous les objectifs et les caractéristiques décrits dans le prospectus ou les informations devant être communiquées aux investisseurs conformément à la réglementation en vigueur.

Certains points de données figurant dans la présente fact sheet sont fournis à la seule fin de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour de plus amples informations sur le processus de prise de décision du fonds en matière de placements ESG, veuillez vous reporter au prospectus du fonds.

Les répartitions présentées dans la section ESG ci-après s'appuient sur un indice de référence traditionnel qui peut s'écarter du principal indice de référence du fonds. Indice de référence du fonds : MSCI EM ESG Leaders (NR) in CHF. Indice de référence pour la répartition des actifs ESG : MSCI EM (NR).

Caractéristiques ESG

Indice de référence ESG	Critères d'exclusion	Intégration de critères ESG	Vote par procuration	Engagement	Objectif d'investissement durable
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vue d'ensemble des critères ESG

Selon la méthodologie MSCI. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel.

	Portefeuille	Indice de référence
Notation ESG	AA	BBB
Score qualité ESG	8.41	5.42
Score environnemental	5.72	5.19
Score social	5.52	5.05
Score de gouvernance	4.89	4.36
Couverture pour rating/score	99.75%	99.93%
Moyenne pondérée intensité carbone (tonnes d'ém. CO2 / mio.\$ de C.A.)	253.94	350.73
Couverture pour Intensité Carbone	99.75%	99.92%

Remarque: Le chiffre total de l'intensité carbone indiqué dans cette section peut être supérieur au total du graphique de ventilation, car le chiffre est normalisé et les poids réels sont gonflés en raison d'une couverture de données limitée. Pour plus d'informations sur la méthodologie de MSCI concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

10 premières positions - Caractéristiques ESG

En termes d'exposition économique totale du fonds. Certains points de données figurant dans la présente fact sheet sont fournis uniquement à des fins de transparence et ne se rapportent à aucun processus de placement ESG spécifique ni à la méthodologie ESG de CSAM. Pour plus de détails sur le processus de décision ESG du fonds, veuillez vous reporter au prospectus du fonds. Source: MSCI

Nom de l'instrument	Pondération en portefeuille	Secteur GICS	Notation ESG MSCI	Indice de controverse	Intensité carbone (tCO2e / mio.\$ de C.A.)
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	10.38%	Technologie de l'information	AAA	Vert	197.80
TENCENT HOLDINGS LTD	5.70%	Communications	BBB	Jaune	26.90
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	4.14%	Biens de consommation cycliques	BBB	Jaune	38.60
RELIANCE INDUSTRIES LTD	3.27%	Energie	BBB	Vert	622.60
MEITUAN	2.44%	Biens de consommation cycliques	BBB	Jaune	4.60
INFOSYS LTD	2.18%	Technologie de l'information	AA	Jaune	3.80
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE CORPOR	1.79%	Financiers	A	Jaune	1.70
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP H	1.78%	Financiers	A	Vert	8.20
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	1.23%	Technologie de l'information	AA	Jaune	6.20
BANK CENTRAL ASIA	1.09%	Financiers	AA	Vert	17.40

Remarque: Pour plus d'informations sur la méthodologie concernant les points de données ESG répertoriés ci-dessus, veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par rating ESG

En % de l'exposition économique totale. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel. Source: Notation ESG MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
AAA	11.33	5.84	
AA	23.45	13.22	
A	29.24	25.04	
BBB	29.23	24.95	
BB	6.60	14.64	
B	0.06	11.46	
CCC	-	4.79	
Non évaluable	0.16	0.01	
Aucun couverture de données	-0.08	0.06	

Remarque: Pour plus d'informations sur la méthodologie de notation ESG de MSCI et la différence entre les catégories «non évaluable» et «Aucun couverture de données», veuillez vous reporter au glossaire.

Répartition des actifs par indice de controverse ESG

En % de l'exposition économique totale aux sociétés d'investissement. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel. Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
Vert	63.49	60.47	
Jaune	32.96	25.98	
Orange	3.47	12.44	
Rouge	-	1.04	
Aucun couverture de données	0.09	0.06	

Remarque: L'exposition aux sociétés d'investissement représente 100.01% du portefeuille. Pour plus d'informations sur la méthodologie de signalement des controverses en matière d'ESG de MSCI, veuillez vous reporter au glossaire.

Contribution à l'intensité des émissions de dioxyde de carbone par Secteur GICS

Intensité des émissions de tonnes d'équivalent CO2 (GES de scope 1 et 2) par million de dollars de revenus pour chaque société émettrice, pondérées par l'exposition du portefeuille aux secteurs selon la répartition du secteur Secteur GICS. Performance du fonds par rapport à l'indice de référence traditionnel. Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence	Porte-feuille- Indice de référence
Matériaux	87.97	124.76	
Approvisionnement eau/gaz/électricité	61.30	118.44	
Autres	41.30	39.19	
Energie	35.60	45.15	
Technologie de l'information	27.56	22.91	
Total	253.73	350.45	

Remarque: l'intégration de données pondérées en fonction des titres s'élève à 99.75% du portefeuille. Le total indiqué dans cette section peut être inférieur à celui de la vue d'ensemble ESG. En effet, les chiffres de cette ventilation ne sont pas normalisés et utilisent les poids réels. Pour en savoir plus sur l'intensité des émissions de carbone, veuillez vous reporter au glossaire.

Glossaire

Capitalisation	Indique un réinvestissement régulier des dividendes reçus dans le portefeuille
Intensité des émissions de carbone	L'intensité moyenne pondérée des émissions, qui est fournie par MSCI ESG, divise les émissions de scope 1 et 2 mesurées en tonnes de CO2 par le montant des ventes en million de dollars. Les intensités sont ventilées par secteur Secteur GICS et pondérées en fonction du niveau de sécurité.
Sensibilisation à l'ESG	Ce produit comprend des investissements qui intègrent et mesurent de façon explicite des critères de durabilité des entreprises dans leur processus d'investissement.
Indice de référence ESG	Une case «Indice de référence ESG» cochée indique que le fonds ESG vise une réplcation d'un indice ESG et que l'indice de référence est utilisé dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. Si la case n'est pas cochée, le fonds réplique un indice non ESG.
Indice de controverse ESG	L'indice de controverse ESG est conçu pour fournir une évaluation cohérente et actualisée des controverses ESG impliquant des sociétés cotées et des émetteurs obligataires. Un cas de controverse est généralement un événement ponctuel tel qu'une marée noire, un accident ou par exemple des allégations concernant des problèmes de sécurité dans une usine. Les indices de controverse peuvent être rouges, orange, jaunes ou verts. Le rouge indique qu'une entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses très graves. L'orange indique que l'entreprise est impliquée dans une ou plusieurs controverses structurelles graves en cours. Le jaune indique que l'entreprise est impliquée dans des controverses de niveau grave à modéré. Le vert indique que l'entreprise n'est impliquée dans aucune controverse majeure. Pour de plus amples informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ .
Note de qualité ESG	La note de qualité ESG, basée sur les notes ESG sous-jacentes de MSCI, est mesurée sur une échelle de 0 (très faible) à 10 (très bon). Elle ne correspond pas directement aux notes sous-jacentes des piliers environnemental, social et de gouvernance. Les notes des piliers sont calculées sur une base absolue tandis que la note de qualité ESG du portefeuille est adaptée afin de refléter le niveau d'exposition au risque ESG spécifique au secteur. Selon la méthodologie MSCI, des ajustements supplémentaires sont effectués en fonction des tendances ESG positives (à la hausse) et négatives (à la baisse) (ou de la dynamique de notation ESG), ainsi que de l'exposition du portefeuille aux retardataires en matière d'ESG. Étant donné que les notes des piliers sont absolues et que la note de qualité ESG du portefeuille est relative, il n'est pas possible de prendre la moyenne de la première note pour en déduire la seconde. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
Rating ESG	Notation ESG de l'entreprise, fournie par MSCI ESG, et mesurée sur une échelle allant de AAA (meilleure notation) à CCC (plus faible notation). La notation repose sur l'exposition de la société sous-jacente à des risques ESG spécifiques au secteur et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses concurrents. La notation globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notations individuelles sous-jacentes E, S et G sont absolues. Par conséquent, la notation globale ne peut pas être considérée comme une moyenne des notations individuelles E, S et G. Le taux de couverture est pondéré en fonction du niveau de sécurité.
GICS	Global Industry Classification Standard
Depuis le lancement	Du lancement à ce jour
Méthodologie ESG MSCI	Pour plus d'informations sur la méthodologie employée pour estimer les caractéristiques ESG des investissements, merci de vous référer à www.msci.com/our-solutions/esg-investing/
Non évaluable / Aucune intégration de données	Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif pour une analyse ESG, mais que les données concernant une exposition économique ne sont pas disponibles en raison d'un manque de données du fournisseur de données, l'investissement relève de la catégorie «aucune intégration de données». Lorsque MSCI prend en compte un type d'actif hors du champ d'application de l'analyse ESG (p. ex. Espèces, Monnaie), l'exposition économique relève de la catégorie «non évaluable». Pour plus d'informations sur les types d'actifs exclus, veuillez consulter le site www.msci.com/our-solutions/esg-investing/ .
Frais courants	Les frais courants sont calculés selon la méthode décrite dans la directive Committee of European Securities Regulators/10-674. Pour une période maximale de 12 mois à compter du décembre 31, 2020, le calcul des frais courants repose sur une estimation des coûts. À partir décembre 2021, le calcul des frais courants se fonde sur les coûts de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Il exclut les commissions de performance et les frais de transactions du portefeuille, excepté lorsque le fonds paie des frais d'entrée/de sortie pour l'achat ou la vente d'actions/de parts d'un autre organisme de placement collectif
Objectif d'investissement durable	Lorsque la case «objectif d'investissement durable» est cochée, cela signifie que le produit met en œuvre des stratégies d'investissement de CSAM qui allouent du capital aux entreprises apportant des solutions aux enjeux de la société et répondant à un objectif d'investissement durable. L'objectif d'investissement durable est atteint par le biais d'un processus d'investissement dédié axé sur les placements dans des thèmes et des secteurs dont les activités économiques répondent à des défis spécifiques posés par les enjeux ESG. Une case non cochée indique que le produit ne vise pas à atteindre un objectif de placement durable.
Indice de référence traditionnel	Le fonds suit un indice de référence ESG. Néanmoins, la section ESG du présent document compare la performance ESG du portefeuille avec celle de l'indice traditionnel (non ESG). Cela permet de garantir la comparabilité entre un portefeuille ESG (qui suit l'indice ESG) et l'indice de marché traditionnel.
Utilisation des revenus	Indique si le fonds distribue ou réinvestit les dividendes reçus des titres sous-jacents (capitalisation)

Messages d'avertissement

SRRI	Le calcul de l'indicateur de risque se fonde sur la directive Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières/10-673. L'indicateur de risque est basé sur des données historiques et des données en partie simulées; il ne peut pas être utilisé pour prédire les développements futurs. La classification du fonds peut évoluer dans le temps et ne constitue aucune garantie. Une classification dans la catégorie 1 ne signifie pas que le placement est sans risque.
------	--

Remarques ESG

Les chiffres contenus dans cette section ne sont pas vérifiés. Les informations, déclarations et notes ESG contenues dans ce document et obtenues par le CS peuvent découler totalement ou partiellement d'informations accessibles au public, de données développées en interne et/ou d'informations obtenues auprès d'autres sources tierces que le CS estime fiables. La capacité du CS à vérifier de tels objectifs ESG peut être limitée par la fiabilité des données disponibles en ce qui concerne les actifs sous-jacents et le statut des réglementations en matière de suivi et de fourniture de ces données. Le CS n'a effectué aucune vérification indépendante des informations obtenues auprès de ces sources publiques et tierces et ne peut émettre aucune déclaration ni garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur fiabilité. Il est possible que les données des fournisseurs de données ESG soient incorrectes, indisponibles ou ne soient pas entièrement mises à jour. Cela est particulièrement vrai lorsque le CS dispose d'un accès limité aux données de parties externes concernant les éléments sous-jacents d'un investissement, par exemple en raison d'un manque de données de transparence. De telles lacunes dans les données pourraient mener à une évaluation inexacte d'une pratique de développement durable et/ou à des risques et opportunités de développement durable connexes. Les données ESG fournies dans ce document ne doivent pas être utilisées par les investisseurs pour satisfaire leurs propres exigences réglementaires en matière de publication ou de déclaration. Le CS ne peut pas garantir le contenu ni l'exhaustivité de ces publications en matière d'ESG, lesquelles restent sujettes à modification et ne sont pas entièrement fiables. En particulier, le CS ne saurait être tenu responsable de toute erreur ou omission liée à des données ESG contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de bénéfices). En l'absence d'un système de classification ESG normalisé à l'échelle du secteur, le CS a développé son propre cadre ESG (le «cadre d'investissement durable du CS»). Par conséquent, les investisseurs noteront que la classification ESG du fonds reflète l'opinion du CS et est basée sur le cadre d'investissement durable du CS, qui peut varier de la classification établie par des tiers. Le fait qu'un fonds respecte le cadre d'investissement durable du CS ne signifie pas nécessairement qu'il répond aux objectifs d'investissement globaux des investisseurs, ni à leurs préférences en matière de développement durable. Étant donné que les règlements et les directives en matière de développement durable sont encore en cours d'élaboration, le CS peut avoir besoin d'examiner certaines classifications/descriptions relatives aux critères ESG à mesure que les pratiques du secteur évoluent et que davantage de directives réglementaires deviennent disponibles. La performance ESG d'un portefeuille peut également différer de sa performance financière et le CS ne peut pas faire de représentation quant à la corrélation entre la performance financière et la performance ESG. Les pratiques liées au développement durable diffèrent également selon la région, le secteur et le sujet concernés en matière d'ESG et évoluent constamment. Par conséquent, les pratiques liées au développement durable peuvent évoluer au fil du temps. De même, les nouvelles exigences locales en matière de développement durable peuvent entraîner des coûts de conformité supplémentaires, des obligations de publication ou d'autres restrictions concernant le fonds. Le point de vue de CS sur ce qui constitue une classification adéquate est également susceptible d'évoluer au fil du temps, y compris en réponse à des directives réglementaires ou à des changements dans l'approche d'un secteur envers la classification. Une modification de la classification concernée peut nécessiter la prise de mesures supplémentaires, telles que des publications supplémentaires ou de nouveaux processus de saisie des données, pouvant entraîner des coûts supplémentaires.



Vous souhaitez en savoir plus?

Rendez-vous sur: <https://credit-suisse.com/fundsearch>

Ce support est un document marketing de Credit Suisse Group SA et/ou de ses filiales (ci-après dénommé «CS»).

Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement.

Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque.

Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement.

Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du Credit Suisse au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis. Elles proviennent de sources considérées comme fiables.

Le CS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire. Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que CS soit tenu de les actualiser.

Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite.

La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), le document d'information clé (DIC), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels («Documentation complète présentant l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement dans une des langues listées ci-dessous auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous et, dès lors qu'ils sont disponibles, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch).

Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous.

Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds.

Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande.

L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US.

De plus, il peut y avoir des conflits d'intérêts concernant l'investissement.

Dans le cadre de la prestation de services, Credit Suisse AG et/ou ses filiales peuvent le cas échéant payer à des tiers ou recevoir de la part de tiers, sous forme de frais ou autre, une rémunération unique ou récurrente (par exemple commissions de souscription, commissions de placement ou de suivi).

Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs potentiels doivent évaluer indépendamment et avec soin (avec leurs conseillers fiscaux, juridiques et financiers) les risques spécifiques décrits dans les supports accessibles, les conséquences légales, réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact sur le crédit.

Le gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs ou la société de gestion (des OPCVM), selon ce qui est applicable, peut décider de résilier les accords locaux concernant la commercialisation des parts/unités d'un fonds, y compris mettre un terme aux enregistrements ou aux notifications avec l'autorité de surveillance locale.

Une énumération des droits des investisseurs concernant les investissements dans des fonds d'investissement domiciliés dans l'Espace économique européen, gérés ou sponsorisés par Credit Suisse Asset Management, peut être obtenu en français et en anglais via www.credit-suisse.com/am/regulatory-information. La législation locale relative aux droits des investisseurs peut s'appliquer.

Suisse

Représentant pour Lux fonds et Société de gestion pour les fonds Suisses: Credit Suisse Funds AG¹, Uetlibergstrasse 231, CH-8070 Zurich

Agent payeur (pour les fonds Luxembourgeois), Dépositaire (pour les fonds Suisses) et Distributeur – si ce document est distribué par: Credit Suisse (Schweiz) AG, Paradeplatz 8, CH-8001 Zurich

Superviseur (Autorité d'enregistrement): Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers («FINMA»)

Distributeur – si ce document est distribué par: Credit Suisse AG, Paradeplatz 8, CH-8001 Zurich

Distributeur – si ce document est distribué par: Credit Suisse Asset Management (Switzerland) Ltd., Kalandergasse 4, CH-8045 Zurich

¹Entité légale auprès de laquelle la documentation complète de l'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), les documents constitutifs et les rapports annuels et semestriels, le cas échéant, peuvent être obtenus gratuitement.

Versions disponibles en: anglais